



Litige entreprise en formation

Par **yancre69**, le **25/07/2015** à **18:01**

Bonjour, rn rn Actuellement en phase de création d'entreprise, le projet était très avancé il ne manquait plus que de trouver un local avant d'effectuer les procédures de dépôt au tribunal de commerce et d'obtenir l'immatriculation. rn rn Nous étions deux associés avec un apport de 50% chacun (2x 30 000€), nous avons engagés des frais liés à la création de notre activité à auteur de 6000 € que nous devons intégrer en apport en nature à la société. rn Un grand nombre de documents ont été établis au nom des deux associés (carte de visite, signature email, compte internet pour la futur entreprise, ...) et toutes les démarches ont été effectuées à nos deux noms (démarches auprès des agences pour trouver un local, démarches auprès de la chambre de commerces, formations, ... rn J'ai par ailleurs quitté mon travail pour me consacrer à 100% à cette future activité et mon associé devait faire la même chose dans les semaines à venir. Mais voilà que depuis 1 mois, il m'informe vouloir se retirer du projet et me laisse seul face à la situation. rn rn Ai je un recours contre mon associé lors que l'entreprise était en formation mais pas encore immatriculée et comment puis je obtenir réparation du préjudice occasionné ? rn Tous les documents et démarches ainsi que l'avance des frais ont été réalisés ensemble. Je souhaiterais savoir mes possibilités de recours car aujourd'hui je pers toute crédibilité auprès des entreprises démarchées et tous les documents sont à refaire de plus mon n'apport n'est plus suffisant à la création de l'entreprise. rn rn Je vous remercie d'avance de votre aide. rn rn Cordialement